



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E140043

VALABLE JUSQU'AU 05/01/2026

ÉDITÉ LE

27/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1997

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 31/12/2015
9 146

Raison sociale : SAS HANOCQ

12 RUE DE MONTEVILLE
62310 COUPELLE-VIEILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOULOGNE SUR MER 1997B00102

Siret : 411 802 853 00027

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 0039211/L

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000021129652904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000021129652904

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2024

Téléphone : 06 31 51 26 95

Portable : 06 31 51 26 95

Fax :

Site Internet :

E-mail : sashanocq@orange.fr

Responsabilité légale :

MARTEL JULIE PRÉSIDENT / MARTEL NICOLAS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	21/09/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	06/04/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	23/02/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	14/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	06/04/2022
o Fenêtres de toit	21/09/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	23/02/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	25/08/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	21/09/2022
o Isolation des combles perdus	21/09/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.